

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°4-2022
DU 08 avril 2022

Présents : Bonnefoi Thierry, Ladet Frédéric, Dutech François, Arickx Viviane, Darolles Jacqueline,
Bacqué Françoise, Rollandin Eric, Coueilles Danièle

Excusés : Daran Xavier, Bourda Isabelle

Procuration : Daran Xavier à Bonnefoi Thierry

Absents : Saint-Supéry Patrick

Secrétaire de séance : Danièle Coueilles

Début de séance : 18h30

Le compte-rendu du 18 mars 2022 est établi et en cours de rédaction, l'approbation est reportée au prochain conseil.

DELIBERATIONS

- **Vote des taux de fiscalité**

Taux foncier bâti : 37.52%

Taux foncier non bâti : 30.69%

Proposition de reconduction des taux votés en 2021, adopté à l'unanimité

- **Budget primitif 2022**

Vue d'ensemble, fonctionnement recettes dépenses, investissement recettes dépenses

Voir tableaux annexes

Budget primitif 2022 adopté à l'unanimité

- **Prix et durée des concessions funéraires**

Concession cinquantenaire 24€/m², minimum 3m², 2 places, soit 72€

Augmentation à 30€/m², adoptée à l'unanimité

Colombarium : coût 3960€

Le prix d'une case (2 urnes / case) est fixé à l'unanimité à 250€ pour une durée de 20 ans

- **Marché de plein vent**

Mise en place du marché de plein vent adopté à l'unanimité.

- **Agent technique**

La commune de Marestaing a décidé de ne pas reconduire l'agent technique employé en commun avec Cazaux-savès, Laymont et Noilhan après sa période de 3 mois.

De ce fait l'agent technique a un temps de travail de 30 h : Noilhan 14 h, Cazaux-savès 7 h et Laymont 8 h. Il a indiqué que ce volume est insuffisant et va l'amener à chercher un emploi qui correspond à ses besoins.

Les options sont les suivantes : le statu quo, trouver une commune qui comble les heures manquantes ou augmenter les contrats respectifs au prorata du temps de chaque commune.

La décision prise à l'unanimité est d'augmenter le contrat hebdomadaire de 14 h à 18 h, puis stagiairisation.

- **Liste des achats inclus dans le compte 623 «fêtes et festivités »**

La perception demande la liste des achats inclus dans ce compte, la liste a été établie et adoptée à l'unanimité.

- **Projet touristique et sentiers de randonnée**

Le plafond de 18 h mentionné sur le devis de Mr Pons est confirmé, le devis d'un montant maximum de 3600€ HT est validé à l'unanimité.

- **Chemin de la Bourdette**

Réception de 2 devis de géomètres pour l'acquisition du chemin de la Bourdette :

Devis XMGE : 2120€ HT

Devis Casteras-Lhuillery : 1572.62€ HT, adopté à l'unanimité

- **Jardin du souvenir examen des devis**

Les entreprises ART CASE et Delfini ont envoyé chacune 2 devis, 1 devis avec puits de cendres et galets et 1 devis avec puits de cendres et plaque de granit.

ART CASE : 2507€ HT

ART CASE : 2656€ HT, adopté à l'unanimité

Delfini : 2277€ HT

Delfini : 2717€ HT

- **Journée communale : 7 mai 2022**

Les travaux prévus sont les suivants :

Paillage plantations Esquinson

Nettoyage cimetière

Nettoyage église

Plantation de fleurs

Passage nettoyeur haute pression sur la place du village

Broyage de végétaux

Atelier enfants en réflexion

Les inscriptions devront se faire une semaine avant le 7 mai afin de prévoir l'organisation :
café, chocolaines et repas.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Elections présidentielles

Eric rollandin, en charge de l'organisation des élections présente la mise en place du bureau de vote qu'il a prévu.

Fin de séance 20 h 25

-

